

Enquête Publique
Centre d'enfouissement de résidus urbains de SAINT JEAN DE LIBRON
Commune de BEZIERS

AVIS DU COMMISSAIRE ENQUETEUR

Plus que le fait d'un investissement onéreux, que la perspective de construction d'une hypothétique usine d'incinération, qui à notre avis serait plutôt un faire valoir pour les arguments des opposants à la décharges, la pollution du site n'a pas été suffisamment analysée pour constater qu'il y a danger.

Ces risques auraient pu être appréhendés par une sérieuse étude hydrogéologique du secteur et de son environnement. On s'est restreint à étudier le site seul.

Le texte de l'étude d'impact insiste sur les propriétés d'étanchéité du terrain, que contredit le sondage de la SORES.

En raison du fait que la mairie a favorisé le développement de l'habitat autour de la décharge en accordant des permis de construire, que cet habitat est astreint à l'alimentation en eau par forages faute d'adduction,

Qu'il existe un réel risque de pollution de la nappe aquifère.

Que le projet ne résout en rien ce risque de pollution, que Monsieur le Maire n'a pas répondu aux questions concernant ce sujet,

Le Commissaire Enquêteur émet un **AVIS DEFAVORABLE** à la demande d'autorisation d'exploiter le centre d'enfouissement technique de résidus urbains de SAINT JEAN DE LIBRON sur la commune de BEZIERS.

FAIT A LANGLADE LE 20 JUILLET 1998

